



Conseil architectural et paysager

Un architecte au service des particuliers et des professionnels

Vous êtes un particulier ou un professionnel ? Vous avez un projet de construction, de rénovation ou d'aménagement ? Afin d'améliorer la qualité de votre projet, Valence Romans Agglo vous propose les conseils d'un architecte. Un service gratuit, neutre et personnalisé.

Les permanences sont gratuites et accessibles uniquement sur rendez-vous :

- à Romans-sur-Isère, au 13-15 rue Réaumur, un lundi sur deux.
- à Valence, 9 rue Cujas, un mardi sur deux.

A noter: pour les projets situés sur les communes de Bourg-lès-Valence, Chabeuil et Romans-sur-Isère, merci de prendre contact directement auprès de votre mairie.

Afin que l'architecte puisse vous aider, **munissez-vous d'un maximum de documents** (plan de cadastre, relevé de bâtiment, certificat d'urbanisme, cahier des charges du lotissement, croquis, photos...)

Avec ce service, l'enjeu pour l'Agglo est d'améliorer la qualité de l'architecture et des paysages du territoire. **Tous les projets visibles depuis l'espace public sont concernés** :

- l'aménagement de terrains à lotir : implantation, exposition, intégration au site...
- la construction, l'extension ou la surélévation d'un bâtiment d'habitation ou d'activité professionnelle;
- la rénovation de façade, la création d'ouverture ;
- l'installation de clôture, de haies, en limite de terrain.

Prises de rendez-vous

Noëlle Malossanne / 04 69 64 70 49 /noelle.malossanne@valenceromansagglo.fr.